

Wedelia

Gazon japonais, herbe soleil, patte à canard

Nom scientifique	Sphagneticola trilobata
Synonymes	Acmella brasiliensis, Wedelia trilobata, Silphium trilobatum, Thelechitonia trilobata
Famille	Asteraceae



DESCRIPTION

Photos : tapis dense de wedelia (© Christophe Lavergne) - Invasion à Nuku Hiva, PF (© Jean-Yves Meyer) - © Joël Dupont

Allure générale	Herbe pérenne à port rampant, émettant des racines aux nœuds inférieurs, aux tiges secondaires dressées d'environ 20-40 cm de haut.
Feuilles	Opposées, simples, brillantes, glabres, sessiles, épaisses, à limbe mesurant 4-9 × 2-5 cm habituellement avec 3 ou 5 lobes, à marges irrégulièrement dentées.
Fleurs	Capitules solitaires, de 3-4 cm de diamètre, portées par un long pédoncule de 3-11 cm, de couleur jaune.
Fruits	Akènes de 3-5 mm de long, ovoïdes.
Graines	De forme allongée (4-5 mm de long), surmontées d'une aigrette, de couleur marron et à texture rugueuse.
Caractéristiques	Herbe rampante, à tiges secondaires ascendantes rougeâtres, à feuilles charnues, opposées et sessiles, à limbe 3-5 lobé à marges irrégulièrement dentées, à fleurs en capitules solitaires dressés de couleur jaune.



ÉCOLOGIE

Mode de reproduction

Multiplication végétative principalement.

Mode de dissémination

Fragments de tige dispersés par l'eau. L'homme participe activement à sa propagation dans l'île en le cultivant et en l'utilisant dans les aménagements navsagers.

Conditions de développement

Préfère les zones ouvertes sur sol bien drainé ; envahi les zones agricoles, bords de routes et autres sites perturbés, le long des ruisseaux. lisières forestières et sur le littoral.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE

Source : Mascarine Catediana

Aire d'origine Amérique tropicale et Caraïbes

ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

- Réunion** Cultivée comme plante ornementale et de couverture, elle est en cours de naturalisation au sein des secteurs ouverts perturbés et semi-naturels secs de basse à moyenne altitude où elle peut former un tapis dense monospécifique. On peut la rencontrer au Jardin d'Eden, dans les Hauts de Saint-Leu, sur le front de mer de Saint-Pierre et au Guillaume Saint-Paul.
- Monde** Cultivée, naturalisée et souvent envahissante dans de nombreuses régions tropicales humides : îles de l'océan Indien (Mascareignes, Madagascar, Mayotte, Seychelles, Christmas), îles du Pacifique (Polynésie française, Niue, Micronésie, Tonga, Nouvelle-Calédonie, Hawai'i), Australie, Asie tropicale (Chine, Japon, Singapour, Taïwan, Indonésie, Papouasie Nouvelle-Guinée, Sumatra, Malaisie, Inde, Sri Lanka), Afrique (Guinée, Sierra Leone, Afrique du Sud, Zimbabwe). Elle est envahissante à l'île Maurice sur le site de Chamarel.

IMPACTS

Cette espèce est encore peu présente à La Réunion, et donc peu impactante sur ses milieux naturels. Elle pourrait devenir très envahissante et coloniser les sous-bois et lisières des forêts naturelles et semi-naturelles de basse et moyenne altitude à La Réunion.

Cette espèce est une adventice très agressive, capable de multiplication végétative très rapide, formant des tapis monospécifiques très couvrants qui empêchent la croissance et le développement des autres espèces (effet allélopatique). C'est une mauvaise herbe des cultures et une rudérale le long des routes, sentiers, ruisseaux et canaux, dans les zones ouvertes, pelouses, décharges et sites perturbés. *S. trilobata* s'adapte à une grande diversité de conditions et peut recouvrir des zones rocheuses, des fossés humide et tolère même le piétinement. Elle peut envahir des prairies naturelles, des marges de mangroves et la végétation littorale. Elle peut également avoir un impact positif dans les aménagements d'espaces publics puisqu'elle est couvrante, très rustique et ornementale.

USAGES



Cultivée comme plante de couverture et d'ornement.

RÉGLEMENTATION / programme de lutte

Cette espèce fait partie des espèces de la liste des plantes exotiques potentiellement envahissantes à La Réunion, définie par le CBNM. Elle est inscrite sur la liste établie par l'UICN figurant parmi les espèces exotiques envahissantes à l'outre-mer français (<http://www.especes-envahissantes-outremer.fr>). Elle fait partie de la liste des 100 espèces les plus envahissantes du monde et des 300 espèces envahissantes majeures de l'Australie tropicale, de l'océan Indien et de l'Océanie.

Elle ne fait pas l'objet de programme de lutte particulier.